

Pour publication immédiate

L'ACPCS et ses membres remercient les parlementaires de leur examen approfondi du projet de loi S-5 qui modifie la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*

Le 14 juin 2023 (Ottawa) — Au nom du conseil d'administration et des entreprises membres de l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS), je souhaite féliciter le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, l'honorable Steven Guilbeault, ainsi que le ministre de la Santé, l'honorable Jean-Yves Duclos, pour l'adoption et la sanction royale du projet de loi S-5, *Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé*. Je tiens aussi à remercier tous les membres du Parlement pour les efforts qu'elles et ils ont consacré à cet important projet de loi au cours de la dernière année.

« La société canadienne peut être fière du fait que la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) continue de gérer les produits chimiques de manière progressiste et adaptée, et qu'elle constitue en cela un modèle pour le monde entier. Les modifications apportées confirment la position du Canada comme chef de file mondial de la gestion des produits chimiques et font que cette gestion repose sur des données scientifiques solides et des politiques et règlements modernes et souples. L'ACPCS sera heureuse de poursuivre les échanges avec le gouvernement fédéral et toutes les autres parties intéressées sur cette loi si importante », déclare la présidente de l'ACPCS, Shannon Coombs.

Les consommateurs canadiens sont protégés par un ensemble de lois et de règlements fondés sur des données scientifiques probantes qui garantissent le caractère sécuritaire des produits de consommation et de leurs ingrédients quand ils sont utilisés conformément aux instructions de l'étiquette. La Loi modifiée prévoit l'élaboration d'un plan de gestion des produits chimiques qui constituera le principal cadre législatif régissant les substances utilisées dans notre industrie. Ce plan représente une avancée remarquable à l'échelle mondiale. L'ACPCS est impatiente de continuer de travailler en collaboration avec l'administration et le gouvernement fédéraux à la mise en œuvre des modifications pour arriver à des résultats significatifs pour les consommateurs canadiens.

L'ACPCS est une association commerciale nationale qui représente 40 entreprises membres, lesquelles exploitent 84 usines réparties dans l'ensemble du Canada. Nos entreprises membres produisent, transforment, emballent et distribuent des produits spécialisés destinés aux marchés de la consommation, de l'industrie et des établissements. Il s'agit par exemple de savons et de détergents, de produits antiparasitaires, d'aérosols, de désinfectants pour surfaces dures, de désodorisants et de produits chimiques pour le secteur automobile. Nous représentons une industrie de 20 milliards de dollars qui emploie directement plus de 12 000 personnes et exporte au-delà d'un milliard de dollars de produits par année. L'ACPCS se veut aussi une source d'information complète pour les Canadiennes et les Canadiens qui veulent en savoir davantage sur nos produits et leurs bénéfices. Pour en savoir plus : <https://healthycleaning101.org/fr/>.

– 30 –

Pour obtenir plus d'information ou demander une entrevue, veuillez communiquer avec Shannon Coombs, Association canadienne de produits de consommation spécialisés, au numéro de cellulaire 613-791-2480.